

LÉGION D'HONNEUR

La Légion d'honneur est la plus haute décoration honorifique française.

Instituée le 19 mai 1802 par Napoléon Bonaparte, elle récompense depuis ses origines les militaires comme les civils ayant rendu des « services éminents » à la Nation.

Quatre grades existent : « légionnaire » qui deviendra en 1816 « **chevalier** », « **officier** », « **commandeur** » et « **grand officier** ».

La dignité de « **grand'croix** » est créée en 1816. Ce n'est pas un grade.

Le plus jeune décoré à titre militaire de toute l'histoire de la Légion d'honneur a été Sosthène III de La Rochefoucauld (1897-1970), duc de Doudeauville, à 19 ans.

La première femme nommée chevalier est Marie-Angélique Duchemin veuve Brûlon en 1851.

L'ordre national de la Légion d'honneur est l'institution qui est chargée de décerner cette décoration.

Sa devise est « Honneur et Patrie ».

Le président de la République est le grand maître de l'ordre. La dignité de grand'croix lui est conférée de plein droit.

Le Grand collier de la Légion d'honneur est son insigne.

Le grand chancelier est nommé par le président de la République, en Conseil des ministres. Il a la charge de tous les problèmes liés aux décorations en France.



L'insigne, dont le dessin s'inspire de la croix de l'ordre du Saint-Esprit, est une étoile à cinq rayons doubles émaillée de blanc, les dix pointes boutonnées.

L'étoile et les boutons sont en argent pour les chevaliers, en vermeil pour les officiers.

Les rayons sont reliés par une couronne, d'argent ou de vermeil suivant le grade, émaillée de vert et composée de feuilles de chêne (à droite) et de laurier (à gauche). Les extrémités inférieures entrecroisées, sont attachées par un nœud.

Le centre de l'étoile présente un médaillon en or avec une tête de Cérès de profil, symbolisant la République, entourée d'un cercle bleu, portant les mots : RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

L'étoile est suspendue à une couronne de feuilles, d'argent ou de vermeil suivant le grade, émaillée de vert et composée de feuilles de chêne (cette fois-ci à gauche) et de laurier (à droite).

Au revers, le médaillon d'or porte deux drapeaux tricolores avec l'inscription HONNEUR ET PATRIE (devise inchangée depuis la création de l'ordre).

L'insigne est suspendu à un ruban rouge, hérité de l'ordre militaire de Saint-Louis.

LA BASE LÉONORE du site des ARCHIVES NATIONALES

lien : <https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/>

La base Léonore donne accès aux dossiers nominatifs des personnes nommées ou promues dans l'Ordre de la Légion d'honneur depuis 1802 et décédées avant 1977.

Les dossiers originaux sont conservés aux Archives nationales ou à la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur. Pour chaque personne dont le dossier a été conservé, une notice indique la cote du carton où se trouve le dossier, le lieu de conservation de ce carton et des éléments biographiques sommaires (nom, prénom, sexe, date et lieu de naissance).

Recherche dans la base Léonore

La page d'accueil affiche le formulaire de recherche du site. On peut lancer une recherche par patronyme (nom prénom).

The screenshot displays the search interface of the Léonore database. At the top, there are logos for the République Française and Archives Nationales, along with navigation links for 'PATRONYMES' and 'LIEUX DE NAISSANCE'. A search bar contains the text 'delaunay edme', with dropdown menus for 'Département' and 'Homme/Femme', and a search icon. Below the search bar is a 'Recherche avancée' link. The main area shows a timeline for 'Date de Naissance' from 1700 to 1850, with a filter for '874 légionnaires trouvés'. On the left, there are filters for 'Femme (6)' and 'Homme (868)', and a 'Lieu de naissance' section with options like 'Paris (France) (143)', 'Nièvre (Bourgogne, département) (37)', 'Auxerre (Yonne) (14)', and 'Troyes (Aube) (13)'. The search results list two entries: 'DELAUNAY Edme Louis' (born 25/08/1760, Aube, Marmay-sur-Seine) and 'EDME Jean Thomas Paul' (born 25/01/1805, Paris). A map of France is visible on the right side of the results.

Cliquer sur la ligne choisie, une fenêtre latérale s'ouvre.

Cliquer sur « Voir la notice détaillée ». Tous les documents du dossier s'affichent en vignettes.

On peut télécharger l'ensemble du dossier.

On peut regarder image par image (clic droit, ouvrir l'image dans un nouvel onglet, on pourra alors la grossir).

Parmi ces documents, on trouve l'acte de naissance, l'acte de décès, les états de service, la prestation de serment.

On peut effectuer une recherche par département et affiner par commune.